

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2018 – 12 – 25 - SUBVENTIONS 2019 EN FAVEUR DES AUTRES ASSOCIATIONS

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY , Annie DUROUX (arrivée à 18h43), Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE (arrivée à 18h43), Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN (arrivée à 19h00), Tony LOURENÇO, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Ludovic DUCOURAU donne procuration à David DELIGEY

Mireille MAZURIER donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON

Maxime KHELOUFI donne procuration à François-Xavier RAHIER

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Michelle LOUSSOUARN donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Claude RAULIN donne procuration à Xavier PARIS

ABSENT

Jacques CHAUVET

François-Xavier RAHIER a été nommé secrétaire de séance

Dans le cadre de l'octroi des subventions aux associations et autres organismes, je vous demande de bien vouloir entériner, pour l'exercice 2019, les propositions de subventions détaillées dans le tableau ci-dessous.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Nature	Nom de l'association	Montant de la subvention proposée		
		Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	Total
6574	RHIN ET DANUBE	100,00 €		100,00 €
6574	FOPAC	400,00 €		400,00 €
6574	FNACA	500,00 €		500,00 €
6574	SOUVENIR FRANCAIS	500,00 €		500,00 €
6574	L'OUSTAOU	2 100,00 €		2 100,00 €
6574	DFCI	750,00 €		750,00 €
6574	ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE GUJAN	3 000,00 €		3 000,00 €
6574	BGM	500,00 €		500,00 €
6574	GUJAN-MESTRAS ACCUEILLE	300,00 €		300,00 €
TOTAL GENERAL		8 150,00 €	0,00 €	8 150,00 €

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – Bernard COLLINET et Xavier PARIS ne participent pas au vote

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Marie-Hélène DES ESGAUX
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le..20.décembre.2018
GUJAN-MESTRAS le.20.décembre 2018